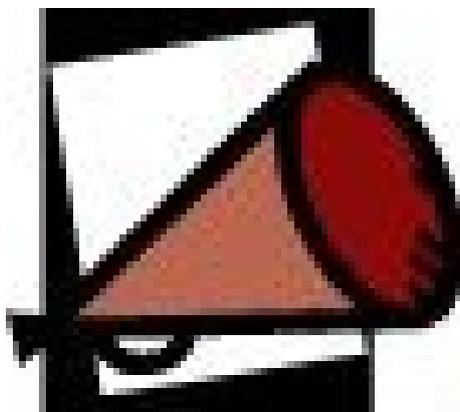
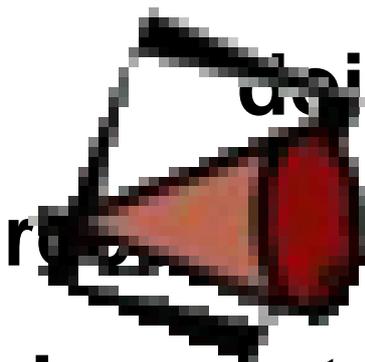


<https://www.pressegauche.org/Negociation-des-professionnel-les-et-des-techniciennes-et-techniciens-de-la-48403>



**Négociation des
professionnel-les et des
techniciennes et techniciens
de la santé - Le gouvernement
doit répondre aux
recommandations du rapport
Laurent dans la négociation**

Publication date: jeudi 20 mai 2021



(FP-CSN)

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

- Communiqués -

QUÉBEC, le 20 mai 2021 - La Fédération des professionnelles de la CSN (FP-CSN) a dévoilé aujourd'hui une courte vidéo pour illustrer les contradictions qui persistent dans la façon qu'est traité le personnel des centres jeunesse. Le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse confirme plusieurs problématiques dénoncées depuis de nombreuses années par la fédération. La négociation qui se poursuit dans le secteur public est l'opportunité d'agir sur les conditions de travail et de pratique. La FP-CSN réclame du gouvernement Legault la mise en place de mesures concrètes.

Le but de la Fédération des professionnelles, en diffusant cette courte vidéo sur les réseaux sociaux, est de révéler l'incohérence par rapport au manque de ressources pour mieux outiller et pour protéger tout le personnel qui oeuvre auprès de la jeunesse. L'inspiration est tirée du rapport alors qu'un extrait présente la position d'un policier qui affirmait à une intervenante que « vous autres, c'est quand même drôle parce que vous vous en aller dans des milieux que nous, on y va armés, à deux, trois policiers, puis vous autres, vous arrivez avec vos pads puis vos crayons.1 »

« Alors qu'il a devant lui la possibilité de mettre en place des solutions, le gouvernement Legault attend-il un autre drame pour agir, questionne Danny Roy, responsable de la négociation à la FP-CSN ? La logique que l'on applique aux différents services d'urgence devrait aussi s'appliquer en intervention jeunesse », ajoute-t-il.

La FP-CSN, en point de presse devant le centre jeunesse du Mont d'Youville, à Québec, réclame des actions rapides du gouvernement et s'étonne que ce dernier ne soit pas plus actif, alors que la négociation permettrait d'introduire de meilleures pratiques dans l'ensemble du réseau. « Nos membres en ont soupé des projets-pilotes. Maintenant, nous devons aller de l'avant. Ce n'est pas très compliqué ce qu'on demande pour améliorer les choses, explique M. Roy. Il faut offrir un réel soutien aux intervenantes, une prime équivalente à celle qui est offerte en urgence hospitalière et cinq jours de congés pour pouvoir prendre du repos lors des moments difficiles. Il est aussi grand temps que nos intervenantes aient accès à de la co-intervention ».

Inquiet de voir qu'une commission spéciale était nécessaire pour mettre la lumière sur leurs conditions de travail difficiles, Martin Gaudreault, responsable de secteur au centre jeunesse de Québec pour le Syndicat des professionnelles, techniciennes et techniciens de la santé et des services sociaux Capitale-Nationale (SPTSSS), travaille d'arrache-pied avec ses collègues pour sensibiliser la population et la partie patronale afin que des changements soient apportés.

« Le rapport fait très bien état des difficultés à garder en poste les intervenantes et les intervenants en raison des conditions de travail qui se dégradent. Ce constat, nous le vivons quotidiennement. Nos collègues sont en épuisement professionnel, les postes vacants prennent plus de temps à être pourvus et les plus jeunes salarié-es qui arrivent se réorientent rapidement et quittent le secteur, dénonce M. Gaudreault. Répondre positivement aux solutions que nous mettons sur la table nous donnerait un nouveau souffle », conclut-il.

Les prochaines semaines laisseront place à davantage d'actions de mobilisation pour faire débloquer les budgets.

La plus récente séance de négociation, tenue le mercredi 19 mai, a permis à la FP-CSN de constater, une fois de plus, que les mandats du gouvernement sont donnés au compte-gouttes à leurs négociateurs, et ce, malgré une invitation claire du premier ministre d'en arriver à des ententes au courant du mois de mai. Le manque de volonté et de ressources de la partie patronale n'indique pas un règlement rapide.

Lien vers la vidéo publiée sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/fpcsn/>